

- le PRES UEB en soutien aux projets d'excellence et dans une dynamique Grand Ouest ;
- le PRES UEB, lieu privilégié d'actions mutualisées notamment en termes de soutien à des formations au niveau master (masters internationaux) mais aussi doctoral, de politique de mobilité et d'insertion professionnelle, de pédagogie innovante par le développement des usages des TICe et de documentation électronique (une mutualisation de l'offre documentaire destinée à l'enseignement et à la recherche est à l'étude) ;
- le PRES UEB, lieu de lisibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle régionale pour élaborer des stratégies collaboratives et mutualisées ;
- le PRES UEB, porteur de l'actionnariat de la SATT « Ouest Valorisation », conjointement avec le PRES « Universités de Nantes, Angers et du Mans » (PRES UNAM), le CNRS, l'INSERM et l'IRD.

L'UBO poursuivra son implication dans l'animation et les activités de cette structure.

4.4. La reconfiguration de la recherche et de l'enseignement supérieur du Grand Ouest

Dans une vision partagée avec ses partenaires, l'établissement exprime la volonté de participer résolument à une politique de structuration de la recherche et de l'enseignement supérieur en Bretagne déjà existante sous la bannière du PRES UEB (dont l'UBO est membre fondateur depuis 2007). S'inscrivant dans la dynamique des coopérations scientifiques générée dans le cadre des projets et résultats « Investissements d'avenir », cette logique de complémentarité aura vocation à fédérer, soutenir et consolider les initiatives innovantes au sein d'une structure fédérative dont le périmètre pourrait être celui des territoires breton et ligérien (Grand Ouest) sur quatre pôles thématiques majeurs : Santé / STIC / Mer / Matériaux.

L'UBO ambitionne, pour sa part, de contribuer à cette redéfinition pour laquelle elle apportera des contributions spécifiques qui valoriseront ses compétences propres au profit de l'enseignement supérieur et de la recherche des territoires. Elle devra poursuivre par ailleurs ses réflexions dans le cadre d'une combinaison pertinente de sa politique de site alliée à sa politique de réseaux.

* * *

L'État partage les orientations définies par le présent contrat et apporte son soutien à sa mise en œuvre dans les conditions fixées en annexe.

Ce contrat s'accompagne d'indicateurs de performance sur lesquels s'appuiera l'évaluation prévue à l'issue de la période contractuelle.